

S.N.C.F.
RÉGION DU SUD OUEST
1, Place Valhubert, PARIS-13^e

VOIE et BATIMENTS
DIVISION du SERVICE GÉNÉRAL

SECRETARIAT
Coordination des Instructions

38

31

Lettre 2003 C/39

11 - pour 12h

Bordereau d'envoi
de prescriptions de Service.

Adressé par M^r Cathala, Inspecteur Divisionnaire (1)

à M^r le Chef de Bureau de (1) Ort
(1^{er} au 10^{es} Ort)

N° de N^{re} 10359.

5.000 ex. in-4° carré bulle 56 gr. - 121 A - Imp. GENET (63404-2-38)

Nature des prescriptions	Numéros	Nombre	Collections auxquelles sont destinées ces prescriptions	Observations
Lettre S. N. C. F. (28 Juillet 1939) = Allocations accordées aux Médecins de section, pour visites périodiques des boîtes de secours de gare et de havis, et l'établissement d'un procès verbal annuel de contrôle.	2003 c/39	1-100	Collections complètes ↑ ne rien mettre au 10 ^{es} Ort	
		2-100		
		3-90		
		4-80		
		5-70		
		6-60		
		7-60		
		8-60		
		9-55		
		10-2		

Paris, le 4 Août 1939
L'Inspecteur Divisionnaire
M

(2) Reçu et distribué les prescriptions susvisées.
Distribution effectuée sur l'Arrondissement.

A _____ le _____
Se (1) _____

(1) Grade ou emploi.
(2) Biffer, suivant le cas, l'une ou l'autre des deux mentions.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Service Central
du
Personnel.

Paris, le 28 juillet 1939.

N° 2003 C/39

X

MM. les Directeurs de l'Exploitation des Régions,

La Note Générale Série Mouvement - Affaires Générales N° 9 du 20 avril 1939 charge les Médecins de section des visites périodiques des boîtes de secours de gare et de trains et de l'établissement d'un procès-verbal annuel de contrôle.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il a été décidé d'allouer aux Médecins, pour chacune de ces visites, le prix d'une visite à domicile, augmenté, le cas échéant, de l'indemnité kilométrique de déplacement.

Le Directeur du Service Central du Personnel,
R. BARTH.

NOTA - Cette lettre doit avoir la répartition d'une Note Générale A de la Série Personnel, et doit, en outre, être distribuée à tous les Médecins de la S.N.C.F.